

Occupation du domaine communal

Redevance instaurée par délibération du 19/12/2002

		Entre le 1er janvier et le 14 juillet 2024	A partir du 15 juillet 2024
Réservation d'une place de stationnement pour travaux	Chantier inférieur ou égal à 3 jours Application d'un forfait unique/place		Forfait unique/place 15,00€
	Chantier supérieur à 3 jours Application d'un forfait journée/place		4,00€/jour/place
Echafaudage, modulaires de chantier, bennes et toute emprise chantier	Le m ² /jour jusqu'à 7 jours	2,00 €	2,00 €
	Le m ² /semaine à partir du 8ème jour et jusqu'à la 12ème semaine	5,00 €	5,00 €
	Le m ² /trimestre à partir de la 13ème semaine		5,00 €
Attractions foraines	Le m ² /semaine	1,82 €	1,82 €
Occupations diverses, ne faisant l'objet d'aucun autre article dans la présente annexe	Le m ² /jour	2,00 €	2,00 €